

# Les églises en voie de transformation

OLIVIER ARTIS

**Limoilou - Les églises de Limoilou connaissent des changements majeurs. Certaines sont transformées et pour la première fois la démolition est envisagée pour celle du secteur de Sainte-Odile.**

Deux églises sur quatre de Limoilou vont être fermées. Toutefois, leurs services pastoraux seront maintenus. Un processus de réflexion sur l'avenir des paroisses est engagé. La situation du patrimoine est analysée pour s'ajuster à la réalité du terrain. Ainsi, un plan directeur d'immobilier est érigé pour répondre aux besoins des paroisses. «La décision de se séparer d'une église n'est pas évidente. Nous devons nous adapter à notre marché. Notre plan d'action nous questionne sur nos activités, notre organisation et nos ressources financières», dit **RÉMY GAGNON**, responsable diocésain des fabriques. Certains édifices vont être conservés et d'autres vont être en surplus.

## Projet pastoral

Le projet pastoral d'une paroisse ne se limite pas au rassemblement de chrétiens et de catholiques lors des messes. Des activités de rencontres et de rassemblements sont offertes. «Ce n'est pas toujours utile d'être propriétaire de locaux pour proposer nos services. Nous ne faisons plus la pastorale comme il y a 30 ans. Aujourd'hui, nous avons besoin de moins d'espace qu'auparavant», souligne M. Gagnon. Il faut rappeler que les églises vivent essentiellement de la charité publique. Elles doivent s'affranchir des coûts d'assurance, de chauffage et entretenir leur bâtiment.

## La démolition

L'église Sainte-Odille devrait être démolie, en raison de la présence d'amiante. Un projet de

coopérative d'habitation est en phase d'implantation. Une entente pourrait voir le jour à la fin de l'année. «Pour chacun d'entre eux, nous considérons l'état des édifices. En général, des solutions de remplacement s'offrent à nous. Nous essayons de recycler notre patrimoine. Nous cherchons aussi des partenariats avec des services communautaires ou publics. Cela dit, nous ne fermons pas d'églises, nous les transformons. C'est du cas par cas, en fonction des caractéristiques architecturales de



**L'église Sainte-Odile sera démolie parce que ses murs contiennent de l'amiante. Une coopérative d'habitation devrait y être construite si une entente est intervenue.**

l'édifice», ajoute M. Gagnon.

À Charlesbourg, deux établissements religieux seront transformés. Il s'agit de Sainte-Maria-Goretti et de Bon-Pasteur qui fermeront respectivement leurs portes en juin et décembre.